



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Unité départementale de la Marne

Reims, le 2 juin 2021

Référence : SM1 LJ/LT n° D1 u 2021-430
Affaire suivie par Lynda TIPHAINE
Tél : 03 26 77 33 50
Courriel : ud51.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr
Objet : demandes de permis de construire
Vos réf. : affaire suivie par Géraldine CANDUZZY

Direction Départementale des Territoires
de la Marne
Service Urbanisme
40 boulevard Anatole France
51022 CHALONS EN CHAMPAGNE
Cedex

Par lettre citée en référence, vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande de permis de construire référencé :

Dossier : PC 051 417 21 B001
Demandeur : SA NEOEN, représentée par Monsieur Xavier BARBARO
Adresse des travaux : Lieu-dit « La Grande Mare Jandeur » à ORCONTE (51300)

Déposé en mairie le : 26 avril 2021

Le dossier prévoit l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol comprenant un local technique et un local de stockage.

Les parcelles ZL13, 14 et 16 sur Orconte visées par ce projet sont identifiées comme étant une ancienne carrière pour laquelle l'inspection des installations classées ne disposent plus d'archives facilement accessibles. D'après les informations recueillies auprès de la société MORONI, ce site a fait l'objet d'un permis d'aménager auprès de la mairie d'Orconte pour permettre l'implantation de ce projet. La déclaration de fin de travaux a été adressée le 1^{er} mars 2021 en mairie.

Cet ancien site n'est plus régi par la réglementation sur les installations classées, l'inspection des installations classées n'émet pas de remarques concernant la réalisation de ce projet.

P/le Chef de l'unité départementale de la
Marne
Le Chef de la 1^{ère} subdivision de la Marne

Lorette JONVAL

